



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 23 août 2018

COMMUNIQUÉ - PRESSE

Ressource en eau en Corrèze : la situation reste tendue

Après un mois de juillet sec, le mois d'août reste marqué à ce jour par un déficit pluviométrique de l'ordre de 20 %, mais avec une très forte variabilité selon les secteurs (averses orageuses localisées).

La tendance continuera les jours à venir, avec l'absence de pluie significative sur le département, et une température qui restera élevée la semaine prochaine, après une relative fraîcheur ce week-end.

Dans ce contexte, le débit des cours d'eau continue de baisser, et atteint des niveaux très bas notamment sur les têtes de bassin versant.

La situation de l'alimentation en eau potable reste stable sur le département.

Compte tenu de ces éléments, **les limitations des usages de l'eau en vigueur sont maintenues :**

- interdiction de l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des jardins potagers et des espaces sportifs de toute nature, de 8 heures à 20 heures.
- Interdiction du remplissage des piscines à usage privatif (hors remise à niveau) y compris les piscines gonflables ou démontables, sauf dérogation délivrée par le gestionnaire du réseau d'alimentation en eau potable.
- Interdiction du lavage des véhicules publics et privés hors des stations de lavage professionnelles, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière...) et pour les organismes liés à la sécurité.
- Interdiction du lavage des voies publiques et des trottoirs sauf pour des motifs de sécurité des usagers.
- Interdiction des éclusées et vidanges et lacs, étangs et pièces d'eau, sauf pour les retenues gérées par EDF et la SHEM.

Ces mesures sont prises jusqu'au 7 septembre 2018. Les services de l'État suivent quotidiennement la situation. Ces mesures d'économie d'eau évolueront en fonction des conditions climatiques à venir.

Étant donné l'absence prévue de pluies significatives dans les prévisions météorologiques, ces mesures pourraient être renforcées en fonction de l'évolution de la situation.

Contact presse

Guillaume CHIQUET

☎ 05.55.20.55.11 – fax : 05.55.20.73.43

guillaume.chiquet@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter